

Lutte contre les moustiques : trois traitements annuels



Afin de lutter contre la présence de moustiques communs et de moustiques tigres sur le territoire, **la Ville de Colomiers met en place chaque année plusieurs actions** dans les espaces publics et à proximité des bâtiments communaux. En parallèle, **la Ville continue de sensibiliser la population aux bons gestes** à mettre en oeuvre dans leurs jardins et sur leurs balcons.

Traitements larvaires et anti-moustiques

Chaque année, **trois traitements anti-larvaires** sont réalisés sur 18 bassins d'orage et plans d'eau :

- o La première a eu lieu début mai 2022
- o Une deuxième est prévue fin juin-début juillet 2022
- o Une troisième aura lieu fin août-début septembre 2022

Ces traitements, effectués avec un produit biologique, sont sans danger pour l'homme, la faune et la flore environnantes. Cette action est réalisée par un prestataire spécialisé, dans le cadre d'un marché public annuel de lutte contre les nuisibles (moustiques, frelons asiatiques, chenilles processionnaires et pigeons).

Action nécessaire de chaque citoyen

La solution la plus efficace pour se protéger contre les moustiques est de limiter les eaux stagnantes, qui constituent les gîtes larvaires. Pour **éliminer les larves de moustiques sur les balcons ou dans les jardins privés**, il est nécessaire de :

- o Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits détritiques, encombrants, pneus usagés, seaux.
- o Renouveler l'eau des plantes une fois par semaine et vider l'excédent d'eau contenu dans les

soucoupes.

- o Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.

- o Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons, citernes, bassins.

- o Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau : eau de Javel, galet de chlore.

Pour limiter les lieux de repos des moustiques adultes, il faut entretenir les jardins :

- o Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies.

- o Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux.

- o Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage).

En complément, la Ville a lancé, comme chaque année, une campagne de communication sur le réseau d'affichage urbain, en complément d'une campagne numérique sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville.

Une information est également présente de manière pérenne sur le site Internet de la Ville ?

[Cliquez ici pour y accéder](#)

Photo Freepik - jcomp

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr